

L'Accompagnement Intensif des Jeunes

Vous êtes à la recherche d'un emploi, mais vous avez du mal à en trouver un ? L'Accompagnement Intensif Jeunes (AIJ) vous propose une aide personnalisée pour dynamiser vos démarches et atteindre votre objectif professionnel.

- ➔ Pendant 3 à 6 mois, un conseiller France Travail spécialisé vous aidera à mettre toutes les chances de votre côté, lors de séances collectives ou individuelles. Il vous apprendra les techniques de recherche d'emploi, à mettre en avant vos compétences et vos qualités, et à bien préparer vos entretiens professionnels.
- ➔ Pour bénéficier de cet accompagnement, vous devez avoir moins de 30 ans, être demandeur d'emploi, disponible et motivé.
- ➔ Contactez votre conseiller France Travail qui vous dira, en fonction de votre profil, si l'accompagnement intensif est adapté à votre situation.



Découvrez notre actualité
sur **cap-metiers.fr**

et nos réseaux sociaux



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine